

compétence de la Commission internationale d'établissement des faits, mentionnée à l'article 90, paragraphe 2 du Protocole I.

Cette ratification porte à 24 le nombre des Etats parties au Protocole I et à 21 les Etats parties au Protocole II.

Exposition « Medic-Air 1982 »

Du 22 au 25 avril a eu lieu, à Genève, l'Exposition internationale d'aviation sanitaire et générale « Medic-Air 1982 ». Cette manifestation patronnée par le CICR et destinée à la promotion et au développement de l'aviation sanitaire, répondait à l'une des tâches statutaires de notre institution, la contribution à la préparation du personnel et du matériel sanitaires de la Croix-Rouge, en particulier pour les interventions en cas de conflits armés. Le CICR avait déjà organisé des expositions du même genre, la première en 1924 et la deuxième dans le cadre des manifestations du 150^e anniversaire de la naissance d'Henry Dunant, en 1978.

« Les blessés, pansés ou non, sont transportés par des mulets porteurs de litières ou de cacolets... » C'est par cette citation d'Henry Dunant, dans son livre *Un Souvenir de Solférino*, que M. Alexandre Hay, président du CICR, inaugura l'exposition. Par contraste, « Medic-Air 1982 » présentait des équipements et les techniques les plus modernes en matière de transport sanitaire aérien, tels que différents types d'avions et d'hélicoptères, les accessoires et aides à la navigation, les équipements d'aérodromes, ainsi que du matériel aéroporté d'hospitalisation et de soins (salles d'opération, hôpitaux de campagne, etc.).

Le CICR, quant à lui, présentait ses activités dans un stand où une station radio avait été installée pour démonstration. Un film, tourné lors du rapatriement récent des grands blessés de guerre iraniens et irakiens, était également présenté au public.

Parallèlement à cette exposition, un programme de conférences techniques, présentées par des spécialistes, des médecins et des pilotes, avait été mis sur pied. Un échange de vues intéressant a ainsi été possible sur la base des expériences faites par différents organismes dans le domaine des interventions de secours par voie aérienne. La pratique du largage de secours, l'utilisation de l'hélicoptère dans un rayon d'action restreint ou le rôle indispensable de médecins dans l'évacuation des blessés ont été débattus.

M. P. Eberlin, conseiller technique du CICR, a parlé de l'identification des aéronefs sanitaires en période de conflit armé sur la base du Règlement relatif à l'identification (Annexe I du Protocole I) et des résolutions adoptées par la Conférence diplomatique de 1977 et selon le Règlement des radiocommunications, texte entré en vigueur pour le monde entier, le 1^{er} janvier 1982. Un article de la présente Revue expose la matière de cette causerie.

Décès de M. Guillaume Bordier

Le 9 juillet 1982, est décédé, à Genève, M. Guillaume Bordier, ancien vice-président et membre honoraire du CICR.

Né à Genève en 1901, M. G. Bordier avait fait ses premières études dans cette ville; il les avait poursuivies à Zürich, à l'Ecole polytechnique fédérale où il avait obtenu le brevet d'ingénieur; puis il avait fait deux ans d'études économiques aux Etats-Unis où il avait reçu le diplôme de « Master of Business Administration » de l'Université de Harvard, en 1929. De retour à Genève, il fut fondé de pouvoir, puis associé de la Banque Bordier et C^{ie}; il fut membre de l'Association suisse des banquiers et il siégea à de nombreux conseils d'administration de sociétés commerciales.

Le CICR appela M. Bordier à son conseil en janvier 1955, à une époque où il avait à faire face à des responsabilités financières de plus en plus lourdes, dues à un surcroît d'activités grandissant. Il tenait à s'associer la collaboration d'un homme d'affaires dont étaient reconnues les hautes qualités et l'expérience des problèmes financiers.

M. Bordier prit une part active aux tâches de notre institution; il fit partie à plusieurs reprises du Conseil de Présidence et assumait pendant des années, sans en vouloir porter le titre, les fonctions de trésorier. Il exerça, en 1966 et 1967, la charge de vice-président.

Il fit une visite officielle, en 1963, à la Croix-Rouge américaine et ce fut lui qui représenta le CICR lors des manifestations organisées, en 1967, à Moscou, pour le Centenaire de la fondation de la Croix-Rouge